



Communiqué de Presse

Conseil des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne (16.10.2017)

Paris, le 16 octobre 2017

Lors d'un discours le 19 septembre, la Conseillère d'État Aung San Suu Kyi avait assuré que les opérations de sécurité, lancées par l'armée birmane à la suite des attaques perpétrées contre des postes de sécurité le 25 août, avaient pris fin dans l'État d'Arakan depuis le 5 septembre 2017. Sous couvert de lutte anti-terroriste, les forces armées birmanes s'adonnent pourtant à une campagne de nettoyage ethnique – qualifiée comme telle par les Nations Unies - à l'encontre de la minorité Rohingya.

Entre le 25 août et le 12 octobre 2017, près de **536,000 réfugiés** ont fui le nord de l'État Arakan pour le Bangladesh.

Après avoir collecté les témoignages de près de 65 réfugiés Rohingya, une équipe du Haut-commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme déployée au Bangladesh entre le 13 et le 24 septembre a identifié que les abus suivants ont été commis :

- Déplacement forcé des Rohingya à partir du 25 août
- Destruction des biens et des moyens de subsistance par les forces de sécurité birmanes, parfois aidées d'individus bouddhistes arakanais
- Exécutions sommaires et extrajudiciaires
- Disparitions forcées, notamment « des plus belles filles » célibataires des villages
- Viols et autres formes de violences sexuelles
- Torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants
- Attaques sur des lieux de culte et actes d'intolérance religieuse
- Utilisation de mines anti-personnel posées après le 23 août 2017 près de la frontière avec le Bangladesh

Le rapport, rendu public le 11 octobre 2017 conclut que les violations des droits de l'homme ont été « *exécutées de manière très organisée, coordonnée et systématique* ». Il met en évidence l'intention des forces armées birmanes, non seulement d'expulser les Rohingya du territoire birman, mais également d'empêcher tout retour.

Malgré l'engagement de la Birmanie à procéder aux retours des réfugiés en Birmanie, confirmé lors d'une prise de parole publique de la Conseillère d'État Aung San Suu Kyi le 12 octobre, il s'agit d'un processus qui va prendre du temps et les modalités restent floues. De nombreuses conditions doivent être réunies pour garantir des retours volontaires et en toute sécurité.

Face à l'acharnement brutal des forces armées et du gouvernement birman, il est aujourd'hui crucial que l'Union Européenne exerce une pression efficace dans le but de mettre un terme à la campagne de nettoyage ethnique actuellement en cours. Le Conseil des Ministres des Affaires étrangères de l'Union Européenne, qui examinera le cas de la Birmanie ce lundi 16 octobre 2017, doit absolument donner lieu à des actions concrètes.

La France, qui assume désormais la présidence du Conseil de Sécurité, a une responsabilité et un rôle majeurs à jouer dans la résolution de cette crise. Les actes perpétrés par les militaires sous la responsabilité du Commandant en chef des armées birmanes, le Général Min Aung Hlaing, ne peuvent plus rester impunis.

Info Birmanie appelle ainsi l'Union européenne à :

- Soutenir un embargo global sur la vente d'armes mandaté par les Nations Unies
- Réinstaurer des sanctions ciblées, comprenant l'interdiction de visas de militaires de haut-rang et représentants gouvernementaux partageant la responsabilité sur les actes perpétrés à l'encontre de la minorité Rohingya en Arakan et gels sur les avoirs
- Elargir l'embargo actuel de l'UE sur la vente d'armes et interdire aux entreprises européennes de fournir tout type d'équipement à l'armée birmane
- Interdire les nouveaux investissements et relations commerciales avec des entreprises détenues par l'armée birmane ou par des membres de l'armée et leurs familles
- S'assurer que tous les Etats membres de l'UE cessent toute forme de coopération militaire, notamment en ce qui concerne les formations de l'armée birmane
- Collaborer activement avec l'ASEAN afin d'exercer une pression effective sur le gouvernement birman pour l'obtention d'améliorations relatives à la situation des Rohingya et des droits de l'Homme dans le pays

Contact presse

Camille Cuisset, coordinatrice de l'association Info Birmanie

camille@info-birmanie.org / 07 62 80 61 33